

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abeyille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

Le Tour du Monde Impromptu.

La gaieté la plus cordiale, rendit bien courtes pour les voyageurs les deux premières heures qui s'écoulèrent; enfin les chevaux s'arrêtèrent pour relayer.

De Boncourt mit la tête à la portière et ne put retenir une exclamation de surprise, en se voyant devant une auberge de village qui lui était inconnue. "Que signifie cela," s'écria-t-il, où sommes-nous donc ? Il y a quelque erreur. — Nullement, mon cher, mais je dois t'avouer que pour jouir de ton aimable compagnie, je t'ai caché le véritable but de mon voyage; je vais à Rennes, chez un de mes cousins, où tu trouveras une nombreuse société et mille moyens de passer agréablement ton temps. — Il faut avouer que tu es singulier," et si tu n'avais pas le caractère d'un vrai marin je ne pourrais te pardonner cette plaisanterie. — Tu es garçon personne ne t'attend, et tu devrais être enchanté de cette perspective de voyage. — Il est vrai que tout mon temps est libre et que je ne puis mieux l'employer qu'en le passant avec toi; ainsi, va pour le cousin de Rennes." La chaise de poste s'agitait de nouveau, le postillon fit claquer son fouet, les grelots des chevaux résonnèrent, et la voiture roula bientôt sur une route large et unie.

La journée s'écoula en conversations familières, en anecdotes plaisantes; les deux amis rivalisaient de verve et de gaieté. Boncourt applaudissait au plan de Bougainville, et ce dernier retenait avec peine un sourire mateloteux. La nuit arriva promptement; les deux amis dînèrent à un relais, puis s'endormirent profondément jusqu'au lendemain matin. De Boncourt à peine éveillé, s'aperçut que Rennes était déjà bien loin derrière eux et que pourtant la chaise de poste roulait toujours aussi rapidement; il réveilla brusquement son ami.

"That elapsed. To take fresh horses. Coach-door. Village inn. What does that mean. None at all. Confess. Real aim. The chief city of Brittany, 60,000 inhabitants. Peculiar. Bachelor. Prospect.

"All right. Got in motion again. Cracked his whip. Little bells. Clanged. Even. Vied with each other in wit and gaiety. Could hardly withhold. Roguish. Promptly. Relay. Brusquely.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Ernest J. Gomez vs. Jos. A. Favret, réclamation, \$128.63.

Ferdinand Gonzales et als. vs. Joseph Valenti, dommages, \$25,000.

L. L. Morris vs. City of New York Insurance Co., réclamation, \$1,000.

Ida M. Rey vs. Joseph P. Donovan, séparation de corps et de biens.

Sam Ohnstein vs. Chas. M. Holden, saisie provisoire et reconnaissance d'un jugement, \$214.50.

Mme Louisa King Meyer vs. Chas. F. Lieman, pour libel, \$10,000.

Albert Jackson vs. Geo. Cousins, réclamation, \$8,000.

Mme Louise Fabacher vs. Laura Harris, fausse persécution, \$2,500.

Theard William Michel vs. H. S. Gordon, dommages, \$5,000.

Bernadine Jurgens Prager vs. Emile George Prager, séparation de corps et de biens.

Mme Roseme Allen, épouse de Caesar Small, vs. N. O. Ry. & L. Co., dommages, \$6,000.

Mme Moses T. Krøger vs. Moses T. Krøger, divorce.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi:

Luella Mason, épouse de Jerry Lawson; Mme Jeanne Dumsen; Geo. Cron.

Elva E. Perkins, épouse de F. H. Perkins, fils, demande l'autorisation d'emprunter.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Sylvester Blasini vs. Alfred P. Duconge, réclamation, \$12.

Knight Moskan vs. E. A. Perrin, réclamation, \$15.65.

Jas. H. Dunn vs. Ormond R. Aymar, réclamation, \$72.

August W. Nolde vs. Charles Odenwald, réclamation, \$7.

Felix J. Dreyfous vs. Beaggio A. Grazi, réclamation, \$10.

Fairchild Auto Co. vs. Case Sales Co., réclamation, \$85.48.

Beverly C. Brown vs. Francis J. Drolla, réclamation, \$40.

Benjamin Bernard vs. Mme L. La Prime, réclamation, \$21.

J. P. Martinez vs. A. Morphy, pour possession d'une propriété.

Ernest Carrere vs. M. et Mme Taylor Robinson, pour possession d'une propriété.

A. L. Ray vs. Mlle Evelyn Wilson, pour possession d'une propriété.

Naissances.

Mme Adam Sylvester, une fille. Mme Louis Gullierrez, un garçon.

Mme Vito Zichichi, un garçon. Mme Raoul C. Paisant, un garçon.

Mme Arthur Farnandis Horris, un garçon.

Mme Otto M. Leahmann, un garçon.

Mariages.

Charles J. Brenn et Mlle Carrie Smoot.

Ralph Foley et Mlle Elenore Banks.

Manuel Joseph De Blanc et Mlle Estelle Poupard.

Clifton McBride et Mlle Henrietta Egloff.

Décès.

Fred Schmidt, 60 ans, 3337 Chippewa.

Albert S. Johnson, 32 ans, Infirmerie Touro.

Julia Kennedy, 31 ans, 5313 Laurel.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Frank Knaps à Dixie Homestead Assn., lot Banks, White, Drape et Hauhin, \$2100. — Beary.

Acquéreur à Mme August Budh, la même propriété, \$1900. — Beary.

Quaker Realty Co. à Mme David A. Groff, lot David, Toulouse, St. Louis et Carrollton, \$65.50. — Fernandez.

Frank X. Dufour à Anthony J. Benfante, lot Marais, Liberty, Dumaine et St. Philip, \$1600. — Rogers.

August Wiefel à Lebanio Damico, lot Bourbon, Marais, Touro, et Urquhart, \$1700. — Legier.

Lebanio Damico à Homeseekers Bldg & Loan Assn., lot dans l'île ci-dessus, \$100. — Legier.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$100. — Legier.

Mme Victor Roux à Homeseekers Bldg & Loan Assn., lot Villiers, Robertson, Kerlerec et Esplanade, \$2500. — Legier.

Acquéreur à Lambert E. Poree, M. D., la même propriété, \$2500. — Legier.

Louis Spiro à Homeseekers Bldg & Loan Assn., lot St. Claude, Remparts, Mandeville et Espagne, \$1800. — Legier.

Acquéreur à Frank A. Noullet, la même propriété, \$1800. — Legier.

Lambou and Noel Lumber and Mfg Co. à La. Moss Ginning Co., portion Manuel, Andry, propriété des Ursulines, Levee, Kentucky, et Royal, \$2250. — Forcelle.

John F. A. Hebel à Mme Joseph Chetta, lot Royal, St. Roch, Lafayette et Dauphine, \$1500. — Upton.

Arthur H. Denis à Felicia L. Beaulieu, lot Foy, Gordon, Benton et Golivar, \$60. — Schneidau.

Le même à Mme Jean Berot, 3 lots Davis, Bolivar, Manuel et Montgomery, \$180. — Schneidau.

United States Land Co. à Quaker Realty Co. Ltd., 2 lots Magistrate, Virtue, Allen et Annette; 25 lots Dorgenois, Law, Allen et Annette; 10 lots Law, Hope, Annette et St. Antoine et 1-2 de 10 lots dans le même îlet, \$1000. — Fernandez.

Herman Perloff à Mme Edward D. Burke, lot 3me, 4me, Liberty et Franklin, \$2100. — Foley.

Commercial Security Co. Ltd. à William K. Hopes, lot Fig, Pritchard, Audubon et propriété de Tulane University, \$50. — Hurphy.

L. Aronson à Max Slobotsky, bail de la propriété No. 4910 Dannoel, pour 11 mois à \$21 par mois.

American Homestead Co. à Hy. C. Keith, portion Eleanore, Chestnut, Camp et Nashville ave., \$3400. — Charbonnet.

Otto E. Heinz et son épouse à Aug. C. Heinz, lot Laurel, Live Oak, Peniston et Amelia, \$1000. — Starkey.

Veuve John H. Verneulle à Union Homestead Assn., portion Rampart, Jena, Dryades et Napoleon, \$700. — Gurley.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$700. — Gurley.

Sixth District Bldg and Loan Assn. à Chas. Fred Dormoy, 3 lots Vincent, Elk, Rendon et Rickererville, \$2000. — Kronenberger.

Vincenzo Milazzo à Sixth District Bldg and Loan Assn., lot Valence, Annonciation, Bordeaux et Laurel, \$2350. — Kronenberger.

Acquéreur à Mme Anthony Disparte, la même propriété, \$1800. — Kronenberger.

Jean Montrejean à Sixth District Bldg and Loan Assn., 4 lots, Short, Fern, Panola et Sycamore, \$1200. — Kronenberger.

Acquéreur à Mme Frank Richard Heidrich, la même propriété, \$2800. — Kronenberger.

John S. Dunn, et al à Jacques C. Vidou, 6 lots Plum, Oak, Adams et Hillary, \$3000. — Deibel.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Sidney J. Weisthoff à George B. Smart, \$300, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Miro, Cleveland, Tonti et Palmyra. — Montgomery.

Chas. J. Fusch à Frank B. Twomey, \$2250, 1 billet, 6 pour cent, lot Saint Claude, St. Ferdinand, et Royal, \$2250. — Forcelle.

and, Nord Remparts et Press. — Dreyfous.

Veuve David S. Andrea à F. D. Charbonnet, Jr., \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Nord Remparts, Français et St. Claude et Elysian Fields. — Charbonnet.

Louis Pickett à J. A. Lautenschlaeger, \$300, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Première, Seconde, Galvez et Miro. — Weil.

Wolfgang Orth à Isidore Meyer, \$1500, 1 billet, 1 an, 5 pour cent, 2 lots Burgundy, Deslonde, Dauphine et Jourdan ave. — Charbonnet, Sr.

Isaac Weiner à Frank B. Twomey, \$600, 1 billet, 1 an, 6 pour cent, lot S. Rocheblave, Delachaise, S. Tonti et Gen. Taylor; lot Atlantic, Pacific, Slidell et Homer. — Dreyfous.

Henry A. Müller à W. R. Douglas, \$150, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Iberville, Tonti, Rocheblave et Iberville. — Guilbault.

Frank G. Otis à Veuve Henry Otis, \$4000, 2 billets, 2 ans, 7 pour cent, 2 lots Peters ave. Dannoel, Saratoga et Valmont. — Ricau.

CHARTRE.

Cotton Seed Products Export Co., Inc., capital \$5000. — Liambas.

Amendement à la chartre de Timothy Bay Packing Co. Ltd., fixant le capital à \$20,000. — Collins.

Leurs mensonges

L'Agence Wolff publie une correspondance de Bordeaux adressée au "Corriere d'Italia", d'après laquelle il y aurait dans deux ambulances de Bordeaux un grand nombre de blessés allemands dont l'état laisserait à désirer, les médecins français ayant négligé tous les principes d'antiseptie.

Une accusation aussi fautive sera particulièrement sensible à la généreuse population bordelaise et aux médecins dévoués qui prodigent si généreusement leurs soins à tous les malades militaires.

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR

JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES

STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

802 RUE PERDIDO

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO
LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P.M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.